

Promotion de drogues illicites

pas que nous mettions fin à l'usage de drogues illicites en adoptant le projet de loi. Je ne crois pas que nous attrapions les gros trafiquants. Je ne crois pas que nous en obtenions de grands effets. J'exhorte cependant tous les députés qui pensent à leur propre bien, à celui de leur famille et de leur pays à se prononcer en faveur du projet de loi. Il ne peut en résulter que du bien et les Canadiens le réclament.

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, je suis content de prendre part au débat de cet après-midi. C'est la deuxième fois en deux semaines que j'en ai l'occasion. S'il n'en avait tenu qu'à moi et, je suppose, au député de Mississauga-Nord (M. Horner), la Chambre aurait terminé l'étude du projet de loi quand elle l'a débattu, il y a deux semaines. Je me souviens que, le 12 avril 1988, j'ai demandé le consentement unanime, afin que le projet de loi soit lu pour la troisième fois et adopté ce jour-là. Les néo-démocrates ont malheureusement refusé et pris position contre le projet de loi. Je le regrette et j'espère qu'ils ont changé d'avis ces derniers jours.

Avant d'aller plus loin, je tiens à féliciter le député de nous avoir proposé ce projet de loi. Ce n'est pas souvent que nous avons l'occasion de traiter de questions qui transcendent les programmes de parti, de questions solides et constructives qui touchent les jeunes, et que nous pouvons le faire dans l'intérêt des Canadiens, sans l'esprit partisan qui se fait sentir de temps à autre à la Chambre. Le débat d'aujourd'hui est l'une de ces heureuses occasions, et c'est avec plaisir que je donne mon appui au projet de loi.

J'ai pu m'entretenir aujourd'hui avec M. Peter Appleton et son collègue, M. Jacques Perras, de l'Université Carleton. Ils m'ont parlé de certaines de ces fournitures de toxicomanie. Comme de nombreux autres députés, j'avais entendu parler de certains de ces produits, mais je ne savais pas très bien comment fonctionnent les *head shops*.

• (1710)

Croyez-le ou non, dans un *head shop* situé à moins de dix minutes de marche d'ici, on peut acheter du bicarbonate de soude avec une trousse expliquant comment épurer de la cocaïne. A moins de dix minutes de marche de la colline du Parlement, ici, à Ottawa, on peut acheter des livres et des manuels sur la façon de cultiver de la marijuana ou encore de consommer de la cocaïne, de l'héroïne et du LSD.

Cela ne se passe pas seulement dans les quartiers mal famés de certaines villes américaines comme Détroit, Chicago ou Miami. Cela se passe ici, à Ottawa.

[Français]

Monsieur le Président, j'ai eu l'occasion, comme je le disais tantôt, de rencontrer certains experts qui sont venus aujourd'hui me renseigner concernant ce dossier. Ils confirmaient plusieurs choses que je savais déjà, mais je dois dire qu'ils m'ont également aidé à comprendre davantage l'importance du projet de loi tel que proposé par mon honorable collègue, le député de Mississauga-Nord (M. Horner).

On nous dit, selon une étude de l'Université Carleton, monsieur le Président, qu'il y a de 2 à 2,5 millions de Canadiens qui utilisent la drogue sur une base régulière et que d'entre-

eux, 300 000 à 500 000 Canadiens pourraient être définis comme étant des habitués de la drogue. Ce sont donc des données statistiques fort inquiétantes pour tous les parlementaires et pour la population canadienne entière.

[Traduction]

J'espère que nous adopterons ce projet de loi aujourd'hui. J'espère que les députés qui n'étaient pas prêts à l'appuyer l'autre jour auront changé d'idée et nous permettrons de l'adopter à l'unanimité. Il serait naïf de penser que nous gagnerons la lutte contre la drogue en adoptant ce projet de loi, mais nous l'aurons quand même fait avancer un peu. Nous aurons au moins dit à la population que, en tant que citoyens et en tant que corps législatif, nous croyons que quelque chose ne va pas et que nous pouvons aider nos jeunes et d'autres Canadiens en prenant position et en adoptant ce projet de loi.

Comme je le disais il y a quelques instants, nous ne sommes pas les seuls Canadiens à s'inquiéter. L'Université Carleton est en train d'établir un conseil de sensibilisation au problème de la drogue, auquel participeront un certain nombre de sociétés. C'est un groupe totalement indépendant du gouvernement qui établit ce conseil. On remarque parmi les membres des Canadiens très distingués comme M. James J. Leto, président de AT&T Canada; Sharon Paul, vice-présidente chargée des affaires de l'entreprise et des affaires publiques à la société Abitibi Price; William Lomax, de la Banque de Nouvelle-Écosse; David Clark, de Bristol-Myers; et le général P. D. Manson, chef de l'état-major de la défense des Forces armées canadiennes. Beaucoup de Canadiens éminents participeront à ce projet de l'Université Carleton.

Je tiens à féliciter M. Appleton, M. Perras et toutes les autres personnes qui travaillent fort pour aider nos jeunes, et je demande aujourd'hui aux députés de faire de même.

[Français]

Ce qu'il faut faire à titre de parlementaires, monsieur le Président, c'est de poser ce geste tangible. C'est un petit geste, c'est un geste quand même qui a des conséquences et par lequel nous pourrions démontrer à nos concitoyens et nos concitoyennes que nous voulons une société dans laquelle il n'y aura plus de drogue, et j'espère qu'on accomplira cet objectif un jour.

En attendant, je demande à tous mes collègues d'appuyer le projet de loi C-264 que nous a offert notre collègue, le député de Mississauga-Nord.

[Traduction]

M. John Ostrom (Willowdale): Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir la possibilité de prendre brièvement la parole pour donner mon appui à la motion portant troisième lecture de l'important projet de loi C-264.

Ce projet de loi est très important, car il nous donnera une arme qui nous manquait pour lutter contre l'abus des drogues. En outre, il démontre une fois de plus, comme c'est le cas depuis cinq ans, que les simples députés peuvent jouer un rôle en présentant des mesures législatives et des motions susceptibles d'être adoptées.